

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

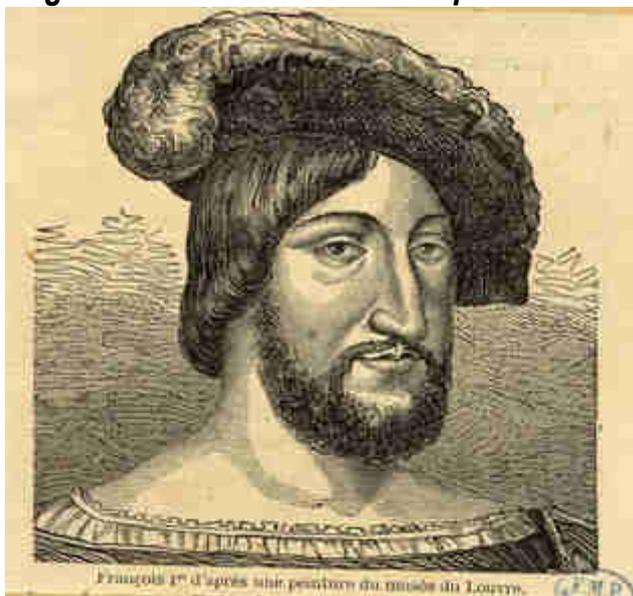
n°55 - mai 2015

Association loi de 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, membre de la conférence des OING et OSC de *La Francophonie*

L'ÉDITORIAL d'Albert Salon

2015, année François 1^{er} Pour le français et la Francophonie

En 2015, les friands de centenaires ont le choix : Lusitania et guerre sous-marine, génocide des Arméniens en 1915 ; Waterloo en 1815 ; mort de Louis XIV et Régence en 1715... Célébrons plutôt les 500 ans de l'avènement de François 1^{er}.



Dans le flottement des « valeurs républicaines », après les événements de janvier 2015 en France, la manifestation du 11 et ses détournements, l'action de François 1^{er} prend en effet une résonance très moderne. Ce roi gravé dans nos mémoires par le « Marignan – 1515 » mérite beaucoup plus que cette victoire, renversée à Pavie. Inspirateur et moteur de la Renaissance à la française, il survit surtout par des actes déterminants dans nos domaines, marqués par quatre dates : 1530, 1534, 1535, 1539.

Créé en 1530, le Collège de France apporte une liberté nouvelle à une époque de sclérose universitaire. Y être nommé professeur est la distinction suprême. Ses cours de haut niveau gratuits, ouverts à tous sans inscription, et en toutes disciplines, en font toujours un foyer rayonnant, qui tranche avec un « enseignement supérieur – loi Fioraso ». Qu'il nous inspire pour abandonner la doxa du *globish* aliénant et vassalisant ! Envoyé en 1534 aux Amériques, Jacques Cartier prend pied au Canada. Le roi avait dénoncé le prétendu « testament d'Adam » : le traité de Tordesillas de 1494 réservant le « nouveau monde » aux Empires espagnol et portugais. Il affirme le droit à une expansion française outre-mer. D'abord sur elle repose la construction de cette francophonie que nos « élites » négligent, voire bradent. Alors que maints rapports brillants vantent son potentiel. Tels ceux, en 2014, des socialistes Pouria Amirshahi et Jacques Attali. Aujourd'hui, hors de tout néocolonialisme, il faut enfin vivifier la Francophonie, liée à la valorisation de nos DROM-COM et de nos 11,2 millions de kilomètres carrés d'espace maritime. Après le sommet de 2014 à Dakar, l'heure est à la

coopération partout entre les sociétés civiles francophones, à commencer par celles des pays, communautés et collectivités locales de langue maternelle française. ALF, pour sa part, cherche à étendre sa campagne « Communes pour la langue française » aux communautés francophones hors de France.

En 1535, notre « empereur en son royaume » conclut avec Soliman le Magnifique le traité qui donnait à la France l'exclusivité de la protection de tous les chrétiens dans l'immense Empire ottoman alors à son apogée, donc une dimension mondiale à sa vocation politique et culturelle. Ce fut la base principale, confortée aux XVII^e puis XIX^e siècles, de notre dense réseau d'influence culturelle dans le monde entier. C'est aussi un exemple de contournement de l'empire alors le plus dangereux pour nous : celui des Habsbourg. À suivre aujourd'hui pour desserrer, en direction de la Russie et de la Chine, l'étau de l'actuel Empire anglo-saxon.



En 1539, le roi Valois édicte l'ordonnance de Villers-Cotterêts, faisant du français la langue officielle du royaume, non point contre les langues régionales, mais contre le latin. Aujourd'hui, avec l'État propriétaire et la municipalité de Villers-Cotterêts qui a voté notre manifeste des communes, des associations, dont ALF, entretiennent leur projet pour le château des Valois et des Orléans et son vaste

domaine. Mais l'actualité de l'ordonnance, toujours en vigueur, tient à un sensible regain d'intérêt pour la langue française et son enseignement (V. article de J.-L. Chédin, p. 11). Au-delà de nos associations, certains syndicats, et le gouvernement lui-même, proclament la nécessité et le devoir, à l'école et au dehors, de revenir au français et à nos fondamentaux. « Il n'y a pas d'accès possible à la culture, au jugement, si on ne maîtrise pas le français », martelait le président de la République lors de ses vœux à l'Éducation nationale. Au lendemain des attentats, la « maîtrise de la langue française » est proclamée *axe prioritaire*. « La citoyenneté à l'école, c'est contribuer au sentiment d'appartenance à la communauté nationale, qui passe d'abord par notre langue commune, le français », expliquait, le 13 janvier, Mme Vallaud-Belkacem. « Chiche, monsieur le Président, on ose ! » répondait le syndicaliste Jean-Rémi Girard (SNALC). « Un renforcement de l'enseignement du français : oui ! mille fois oui ! Qu'on arrête de le dire, et qu'on le fasse, une bonne fois pour toutes ! » Revenons donc au français, avec des horaires appropriés, au lieu du *globish* chéri des bobos. Au français, et à l'histoire.



Alors : 500 ans après 1515, cette « année François I^{er} » pourrait-elle inaugurer un cycle de renouveau pour le français, la Francophonie organisée, notre action culturelle dans le monde, et pour une redécouverte par la France d'un « grand large » trop souvent négligé, à grand dommage, au profit de la chimère du pouvoir continental européen ?

Albert Salon

SOMMAIRE

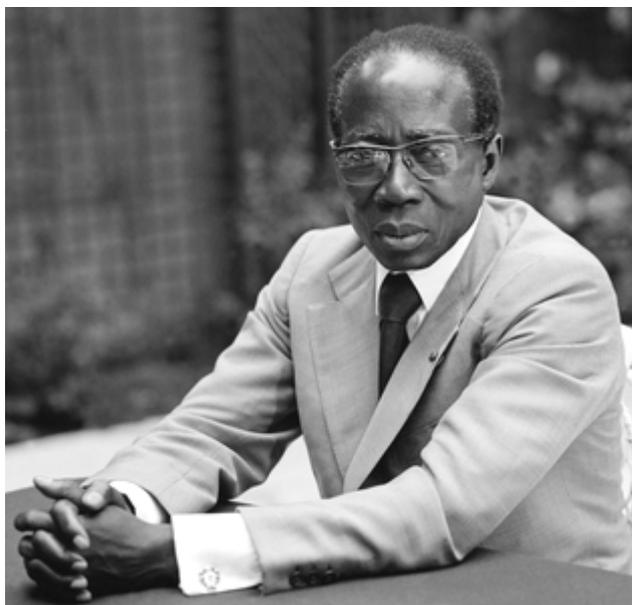
ÉDITORIAL	1	BRÈVES & APHORISMES	28
2015, année François 1 ^{er} Pour le français et la Francophonie (A. Salon)	1	- Premiers pas de <i>Skype translator</i> en français	28
VIE DE L'ASSOCIATION	4	- Académie de la Carpette anglaise	29
- ALF distinguée par l'OIF	4	- Rob Nicholson rallume la guerre linguistique au Canada	29
- In memoriam Dominique Gallet	5	- Le français ? Une langue animale... (J. d'Ormesson)	30
- AG du 17 janvier 2015	5	- <i>APHORISMES</i>	31
- Membres du Bureau de l'association	6	COURRIER ET OPINIONS	32
- Campagne « Communes de France... »	6	- L'anglais, ras-le-bol ! (A. Fontaine)	32
- Collectif des associations de défense et de promotion de la langue française et des langues nationales d'Europe	6	- Respect de la langue française (N. Schreiner)	33
FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS	7	PARUTIONS SIGNALÉES	33
- Le français à l'école (J.-L. Chédin)	11	- Un forum ami : La voix francophone	33
- L'école des barbares (A. Blondel)	11	- Le français, arme d'équilibre de la mondialisation (Y. Montenay et D. Soupart)	34
- L'ENA vire au tout-anglais (ALF s'associe à un recours d'associations en Conseil d'État)	13	- Moments poétiques (avec Y. Gradis)	35
- xv ^e sommet de la Francophonie à Dakar	15	- Pardon my French, La langue française, un enjeu du xxi ^e siècle (H. Bourges)	35
- Francophones de tous les pays, unissons-nous ! (P. Amirshahi)	16	- Petit dictionnaire du monde francophone (Ilyes Zouari)	36
- Quel espace francophone au xxi ^e siècle ? (R. Maalouf)	18		
- La Francophonie : un pont entre les civilisations ? (J.-C. de l'Estrac)	20		
- La France doit réinvestir (<i>dans</i>) le monde francophone (Ilyes Zouari)	21		
-	23		



<p>Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p>	<p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr Courriel : avenirlf@laposte.net</p>
<p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Albert Salon</p>	<p>ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution</p>
<p>Secrétaire de rédaction : Arnaud Danloux-Dumesnils Photographies A. Danloux, DR.</p>	<p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros</p>
<p>Rédaction et siège de l'association :</p> <p>34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51</p>	

VIE DE L'ASSOCIATION

ALF distinguée par l'OIF



Léopold Sédar Senghor

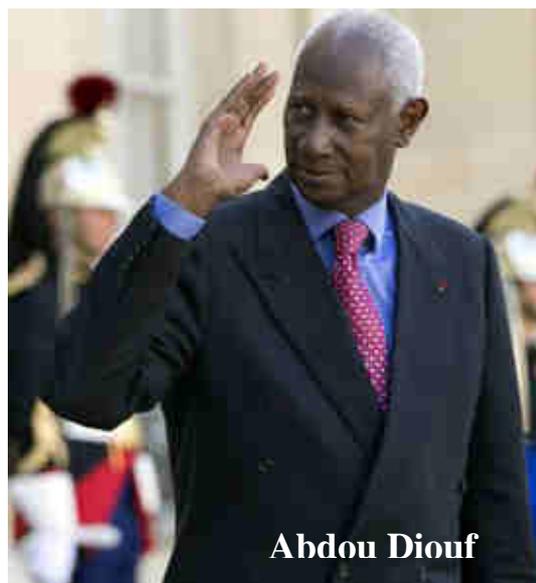
française ». Celle-ci, française d'abord, s'est adossée informellement à l'AIMF (qui, elle, réunit des capitales et métropoles), et devient « Communes francophones pour la langue française » par son extension en cours à des pays, communautés et collectivités locales, de langue maternelle française, puis, plus largement, de la Francophonie.

M. Abdou Diouf sera regretté par nos militants, comme je l'ai exprimé à l'ancien secrétaire général de l'OIF et ancien président du Sénégal, successeur de l'Immortel Senghor... et ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer où il reçut l'enseignement du grand humaniste colonial Robert Delavignette. Il l'associe à Van Vollenhoven, et en parle avec admiration et émotion, comme du lycée Faidherbe à Saint-Louis et de ses professeurs français « sans une once de racisme »...

Je lui ai remis notre article sur le sommet de Dakar. Je ne le trahirai pas en relatant qu'il attend beaucoup plus des gouvernements de la France, qui négligent ces atouts énormes que sont la Francophonie et la demande de français dans le monde, notamment en Afrique.

Le président d'Avenir de la langue française a reçu des mains de M. Abdou Diouf la médaille Senghor de la Francophonie, le 18 décembre 2014, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, en hommage à ALF et aux associations qui, en France et hors de France, mènent ensemble un combat inlassable et exemplaire pour la langue française en France et pour la solidarité et la coopération entre les pays, communautés et collectivités locales, qui ont le français en partage.

Avenue Bosquet, où se trouve le siège de l'OIF, on connaît et approuve notre lutte toujours actuelle contre l'article 2 de la loi Fioraso, ainsi que notre campagne « Communes pour la langue



Abdou Diouf

In memoriam Dominique Gallet cofondateur d'ALF et coauteur du Manifeste pour la langue française

L'annonce de la mort subite de Dominique Gallet, le 14 mars 2015, a causé une vive émotion dans le monde francophone et dans celui de la presse.

Né en 1947, et grand militant de la Francophonie, il était le producteur délégué du magazine *Espace francophone*, émission hebdomadaire diffusée par France 3, CFI et plus de trente chaînes nationales des pays francophones. Il a consacré de nombreux écrits à la francophonie et au combat pour la diversité culturelle. Membre du Conseil supérieur de la langue française depuis 2003, il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et Lettres, et chevalier de l'ordre de la Pléiade (Assemblée parlementaire de la francophonie) ; il fut aussi un des membres fondateurs d'ALF, en 1992, et était le



coauteur, avec le Canadien français Jean-Claude Roy, du « Manifeste pour la langue française » qu'ALF propose actuellement au vote des communes françaises et des pays de la Francophonie. Notre association s'unit à la peine de sa femme, Mona Makki, et de ses nombreux amis.

AG du samedi 17 janvier 2015



ALF a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 17 janvier 2015. Le compte rendu en est disponible au siège et sur notre site www.avenir-langue-francaise.fr, ainsi que celui du conseil d'administration du même jour, et la liste de ses membres. Des postes d'administrateurs restent à pourvoir : nos adhérents motivés et actifs, peuvent nous adresser leur candidature.

Bureau de l'association après renouvellement du tiers du conseil d'administration

- **Président** : M. Albert Salon, ancien ambassadeur, cofondateur d'ALF ;
- **Trésorier** : Mme Sophie Chevreuse, ancienne directrice administrative et financière, et ancienne DRH, de l'Union latine ;
- **Secrétaire général** : M. Denis Nardin, ancien ambassadeur ;
- **Secrétaire général adjoint** : M. Alain Ripaux, conférencier, éditeur, ancien secrétaire général de Paris-Québec, directeur administratif et rédacteur en chef de *Visualia*, association de collectionneurs ;
- **Sitemestre** : M. Marc-Antoine Bécue, consultant ;
- **Responsable de la communication** : Mme Catherine Distinguin, responsable du pôle francophonie du Carrefour des acteurs sociaux, assistée de M. Alain Ripaux. Le poste de **vice-président** sera pourvu ultérieurement.

Campagne « Communes de France pour la langue française »

Notre campagne « Communes de France pour la langue française » s'étend à d'autres pays et collectivités de la Francité. Elle y devient : « Communes francophones pour la langue française ».

L'association Avenir de la langue française (ALF) soutenue par 30 associations, appelle toujours les maires de France à se joindre à leur campagne nationale « Communes de France pour la langue française », pour lutter contre l'offensive mondiale que la langue française subit.

Les peuples refusent le *globish* que des élites et dirigeants veulent imposer à la place du français. Le référendum restant impossible, les associations veulent faire remonter la *vox populi* par les communes, et présenter dès que possible un ensemble de votes de municipalités représentatif de la diversité géographique, politique et culturelle, qui sera l'équivalent d'un référendum d'initiative populaire à l'échelle d'abord de la Francité (pays, communautés, collectivités de langue maternelle française dominante)...

En France, la campagne vient de franchir un seuil important sur la pente qui mène au succès. Elle a déjà recueilli les votes et annonces de votes d'une centaine de communes, dont les plus connues sont : Baccarat, Brantôme, Brienne, Chablis, Creil, Douai, Évian, Île-de-Sein, Lunéville, Maisons-Laffitte, Montfermeil, Pézenas, Pompadour, Rueil-Malmaison, Saumur, Suresnes, Thonon-les-Bains, Tulle, Verdun, Vézelay, Villers-Cotterêts, Dumbéa (Nouvelle-Calédonie), Nuku-Hiva (Polynésie). Ont même déjà voté, hors de France : Ans en Belgique, et Pignerol (Pinerolo) dans la province italienne de Turin, anciennement française, où fut enfermé le « Masque de fer »... Nos associations proposent aussi aux communes votantes d'entrer dans un réseau international francophone de solidarité et de coopération entre communes, dont nous reparlerons.

À chacun de convaincre son maire ! Le manifeste et la liste des votes déjà obtenus sont disponibles à Avenir de la langue française.

Face à l'offensive de l'anglo-américain partout dans le monde, les communautés francophones fragilisées prennent conscience de la nécessité de résister ensemble.

En comptant sur l'appui de l'OIF, nous proposons donc à des associations étrangères d'étendre, en partenariat, cette campagne à d'autres pays et communautés de langue maternelle française, à charge pour elles d'adapter le manifeste au contexte local. La campagne devient dès lors « Communes francophones pour la langue française », pour établir un front francophone international dans la mondialisation.

Albert Salon

Collectif des associations de défense et de promotion de la langue française et des langues nationales d'Europe

Huit des principales associations de France pour l'affirmation du français ont adressé en décembre 2014 la lettre ci-dessous (que chacun de nos adhérents peut appuyer de son côté par une lettre personnelle) à tous les députés et sénateurs.

Madame, Monsieur le (député/sénateur),

La loi du 4 août 1994 sur la promotion de la langue française, dite loi Toubon, a été votée par le Parlement voici vingt ans. Dans l'esprit de l'article II de la Constitution, qui dispose que « *la langue de la République est le français* », cette loi définit, dès son premier article, le français comme « *un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France* » et pose que le français est « *la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics* ». Elle ajoute, en son article 2, que « *dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire* ».

Cette loi, qui garantit l'unité linguistique du peuple français et qui est indispensable à sa culture démocratique, s'est révélée précieuse pour le rayonnement de notre langue nationale, qui est aussi celle de la Francophonie internationale. Mais elle est à présent très souvent contournée, voire violée, par ceux que l'on ne peut guère désigner que comme des *délinquants linguistiques*. Prenant prétexte de l'importance de l'anglo-américain dans les affaires économiques, les partisans d'un libre-échange européen et mondial sans limite tendent méthodiquement à imposer partout une pensée et une langue uniques. L'ensemble de l'espace de notre pays, et même l'intimité mentale de nos concitoyens (le tristement fameux « *temps de cerveau disponible* »), sont envahis par des slogans répétitifs en langue étrangère. Des mises en demeure sans cesse répétées enjoignent aux Français d'abandonner leur langue. Si elle se produisait, cette évolution serait mortelle pour l'avenir de la diversité culturelle et de la civilisation.

Malgré les effets positifs de la loi, il y a donc lieu plus que jamais de s'alarmer de l'avenir de notre langue. Il suffit d'allumer son téléviseur aux heures de grande écoute (pardon, de « *prime time* » !), pour constater que les publicités et les messages en anglo-américain dominant outrageusement, et que nombre de

nouveaux chanteurs français chantent – ou s’imaginent chanter – en anglais. Il suffit de parcourir une rue pour constater qu’un nombre grandissant d’enseignes sont écrites en anglais. Même dans les services publics et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC), pilotés par l’État, des fonctionnaires publics ont imposé depuis quelques années des noms en anglais : « *Family TGV* », « *France is in the air* »... Dans leur communication, les directions de la SNCF, d’Air France, d’Orange (ex France Télécom), etc., privilégient outrancièrement l’anglais ou le franglais, y compris pour s’adresser aux Français et aux autres francophones sur le territoire national !

Pis encore, les dirigeants de maints universités et établissements d’enseignement supérieur imposent l’usage de l’anglais dans l’enseignement, ce que la récente loi Fioraso a bel et bien avalisé en instituant l’anglais comme langue usuelle pour l’université et la recherche en France. Les réformes successives des programmes du lycée tendent à imposer des enseignements en anglais, et l’immersion en anglais des enfants de France est même proposée dès l’école maternelle, alors qu’ils ne maîtrisent pas encore le français ! C’est pourtant la mission de l’école, qui est le premier service public de France, que de transmettre la langue nationale, patrimoine culturel de la nation selon l’article 75 de la Constitution.

Face à ces abus imposés sans l’aval du peuple souverain, et au mépris de sa dignité, les autorités compétentes restent largement passives, et ne font pas appliquer la loi, quand elles ne sont pas elles-mêmes à la pointe de l’anglicisation.

Un autre grave sujet d’inquiétude est le projet de ratification parlementaire de la très anticonstitutionnelle et antirépublicaine Charte européenne des langues minoritaires et régionales. Les langues régionales doivent certes être protégées, puisqu’elles sont, elles aussi, constitutives du patrimoine culturel de la France, mais sans porter atteinte au primat de la langue officielle et commune, garante de l’unité nationale et de la paix civile. Or cette charte, en tendant à instituer la co-officialité de langues de territoires avec la langue nationale, ne pourrait que porter atteinte au droit de tous à connaître les actes publics (délibérations municipales, jugements, etc.). La langue nationale serait ainsi prise en tenaille entre le tout-anglais des affaires, massivement promu par les milieux économiques dominants ainsi que par l’Union européenne, et les revendications régionalistes, voire séparatistes, fondées sur un dévoiement de l’usage des langues régionales, encouragé lui aussi par l’Union européenne. Avec la langue nationale, c’est l’unité de la nation elle-même qui est menacée.

Des détenteurs d’influence, comme certains chefs d’agences publicitaires ou dirigeants d’entreprises supranationales, ne cachent pas leur volonté de faire basculer notre pays rapidement au tout-anglais, afin de dissoudre notre nation dans la mondialisation anglo-saxonne, avec tout ce que celle-ci comporte de vassalisation économique, sociale, culturelle, géopolitique et militaire. La preuve la plus récente est le secret qui entoure les négociations menées sans mandat démocratique – et exclusivement en anglais –, par l’Union européenne, sur le projet de Grand Marché transatlantique, dit « TAFTA » (en anglais !). Nombre de nos concitoyens, de convictions politiques très diverses, estiment qu’un tel traité, en imposant le libre-échange sans limite, entraînerait la ruine de l’industrie française, la fin de nos services publics, la destruction de nos acquis sociaux, et aussi le naufrage inévitable de l’exception culturelle. Des garanties de pure

apparence, transitoires et révocables, ne retarderaient qu'à peine l'abandon de toutes les langues nationales de l'Europe. L'Histoire et l'expérience politique récentes prouvent en effet que l'Union européenne n'a jamais observé ses engagements de respecter l'identité culturelle des États membres. Bien au contraire, elle cède toujours à la pression des milieux économiques – voire de la puissance mondiale dominante –, et promeut systématiquement l'anglais comme langue officieuse de son administration. Lorsque les peuples se seront, bon gré mal gré, accoutumés à cette relégation de leur langue, le français, l'allemand, l'italien, etc., le projet est clairement d'imposer l'anglais comme langue officielle de la future « Union transatlantique ».

Dans l'exercice de leur mission de veille linguistique, les associations de défense et promotion de la langue française constatent ainsi chaque jour que la France est soumise à un arrachage linguistique insidieux, qui n'est jamais soumis au débat démocratique national. Aussi le devoir leur impose-t-il d'alerter les Français et les pouvoirs publics sur des écrits récurrents, émanant de milieux proches des affaires, qui demandent l'« assouplissement » de la loi Toubon, dans tant de domaines que le but véritable est de l'abroger. Pourtant – tout au rebours de ces appels à l'incivilité –, la lucidité sur le devenir du monde, le souci de la cohésion sociale, l'intérêt national, tout en un mot indique au contraire que la vitalité de la langue nationale est indispensable à notre avenir. C'est donc le devoir de la représentation nationale que d'imposer le respect de cette loi et même de la renforcer.

Certes, des parlementaires dont les engagements politiques différents s'unissent pour faire leur devoir envers la langue française, qui est l'un de leurs principaux outils de travail. Nous saluons par exemple la proposition du sénateur Philippe Marini, votée par le Sénat – mais non mise à l'ordre du jour de l'Assemblée –, les interventions fréquentes de M. Jacques Myard, la demande – non satisfaite à ce jour – de M. Jean-Jacques Candelier de constituer une « Commission d'enquête parlementaire sur la situation linguistique de la France », ou encore l'action persévérante de M. Pouria Amirshahi contre l'article 2 du projet de loi Fioraso, et en faveur d'une vision généreuse et dynamique de la Francophonie.

Mais il faut agir bien plus résolument, tant l'invasion et la substitution linguistiques s'aggravent dans notre pays et dans d'autres pays francophones.

C'est pourquoi nos associations proposent des actions urgentes et indispensables :

- refuser le projet funeste de substituer l'anglais au français dans l'enseignement supérieur. Sous le prétexte d'attirer des étudiants asiatiques qui paieraient pour venir étudier en anglais dans les établissements d'enseignement français, ce projet illusoire, mis en avant par des universitaires et des politiciens peu nombreux mais influents, porterait un coup fatal à la vitalité intellectuelle en France, creuserait un fossé entre les classes sociales, trahirait les nombreux pays qui nous font l'honneur de partager l'usage de notre langue, affaiblirait sans recours notre influence internationale et ruinerait la Francophonie. Ce calcul mercantile à courte vue aurait sans nul doute les conséquences sociales, économiques, politiques et culturelles les plus désastreuses, dont les

générations à venir nous reconnaîtraient à juste titre comme les coupables ;

- maintenir et renforcer la loi Toubon ; exiger que le pouvoir exécutif s'explique devant la représentation nationale à propos des innombrables manquements non sanctionnés, voire encouragés, à son sujet ;
- compléter cette loi afin que les infractions linguistiques signalées par de simples citoyens ou par les autorités compétentes, et dûment constatées et prouvées, donnent lieu à de lourdes amendes qui pourraient alimenter un fonds d'État pour la défense et la promotion du français selon le principe « pollueurs = payeurs » ;
- organiser très bientôt au Parlement, avec le concours du service public de l'audiovisuel, un vrai débat sur l'avenir de la langue française, patrimoine commun de tous les Français ;
- refuser de voter les lois de finances qui comporteraient des coupes dans les budgets de l'action pour le français en France, ainsi que de l'action culturelle extérieure de la France.

Ces décisions marqueraient la volonté des parlementaires de ne pas abandonner le pays à des coteries qui ne visent que leurs intérêts à court terme.

Vous remerciant de votre attention et restant à votre disposition pour toute rencontre ou précision, nous vous prions d'agréer, madame, monsieur le (député/sénateur), nos salutations citoyennes les plus cordiales, et indéfectiblement francophones.

Association francophonie avenir (AFRAV)
Régis Ravat, président

Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF)
Philippe de Saint Robert, président, écrivain

Avenir de la langue française (ALF)
Albert Salon, président, ancien ambassadeur, et Christian Darlot, administrateur, docteur ès sciences

Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC)
Maurice Le Lous, vice-président

Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL)
Georges Gastaud, président, professeur de philosophie, et Mathieu Varnier, administrateur

Droit de comprendre (DDC)
Marc Favre d'Échallens, président

Forum francophone international (FFI-France)
Albert Salon, président

Institut culture, économie, géopolitique (ICEG)
Yves Montenay, président, ancien chef d'entreprise

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

Le français à l'école

Ancien maître de conférences de philosophie à l'université, Jean-Louis Chédin exprime ici, en relation directe avec les actes terroristes de janvier et leurs répercussions sur la politique du gouvernement à l'égard de l'école de la République, une opinion largement partagée au sein de notre association et de celles qui sont en synergie avec ALF. Nous soutenons son appel à ce que des cercles de réflexion naissent et s'activent un peu partout sur ces thèmes. Cela dans la perspective d'états généraux du français que J.-L. Chédin a raison de proposer. Des états généraux de la langue française et non pas seulement de l'enseignement du français. Des états généraux qui traiteraient du rôle de la langue comme ciment ou facteur d'unité, en France et ailleurs. Des états généraux de la langue à enseigner chez nous intensément aux immigrés au nom de la véritable égalité des chances. Des états généraux où le rôle du français dans le monde, dans les institutions internationales, et d'abord au cœur de la Francophonie organisée, aurait toute sa place. Que naissent spontanément ces cercles de réflexion : notre association pourra les soutenir.



nombreux – qui ne maîtrisent pas le vocabulaire ni la construction – d'abord grammaticale – de leurs écrits ?

Passons sur la généralisation du numérique, qui serait la solution miracle pour dynamiser, moderniser et homogénéiser la pédagogie (qui en a vu d'autres !). N'oublions pas au passage le massacre de l'orthographe qu'entraîne pour beaucoup d'élèves l'usage intensif des textos dont l'écriture phonétique prend des formes de plus en plus barbares. Ne faudrait-il pas que l'enseignement de la langue commence à

On peut s'étonner qu'il ait fallu les événements tragiques de janvier 2015 pour qu'un regain d'intérêt à l'égard de l'enseignement du français se manifeste en haut lieu. Pour cet enseignement en difficulté depuis trop longtemps, souhaitons que ce ne soit pas un feu de paille ! On se plaint régulièrement du fait que des enfants entrant en 6^e ne maîtrisent pas vraiment la lecture ; mais aujourd'hui, que dire d'étudiants – de plus en plus



faire face à cette situation et sensibilise son jeune public à la déchirure profonde qui est en train de s'opérer ? Par exemple, en montrant que le recours à une forme d'expression mutilée, dégradée et appauvrie ne les rapproche pas du tout du vaste monde (lequel ne connaît et n'apprend éventuellement qu'une langue française assez pure), mais au contraire les en éloigne.



Ne serait-il pas souhaitable encore que l'école, le collège et le lycée dispensent des notions élémentaires, relatives à la formation historique, à la maturation et à l'épanouissement de la langue française ? Les manuels d'histoire actuels sont une sorte de kaléidoscope de cultures et

civilisations variées ; ce qui répond sans doute à un louable souci d'« ouverture ». Pas un mot en revanche (ni en histoire, ni en français) sur l'émergence et la cristallisation d'une langue qui allait remuer tous les esprits sur de nombreux registres, pas un mot sur l'édit de Villers-Cotterêts ; rien sur le long processus qui permettra de dépasser le clivage, social et culturel, entre latin, langue d'une élite, et français, langue moderne pour les temps modernes.

Est-il normal que l'horaire de français au collège soit de cinq heures par semaine, soit seulement une heure de plus que l'anglais ? Est-il normal que le volume global de l'enseignement du français (dans le primaire et le secondaire) ait diminué de près d'un quart en quelques années ? C'est sans doute normal et même souhaitable pour ceux qui visent le remplacement du français par le *globish*. Nous invitons les autres, d'abord tous les adhérents d'ALF et lecteurs intéressés directement par l'enseignement du français (parents, enseignants, étudiants), à préparer la reprise en main ; à préparer aussi de loin, par rencontres et discussions, ce qui plus tard pourrait donner lieu à des états généraux de l'enseignement du français, non seulement en France mais aussi à l'étranger.



Jean-Louis Chédin, administrateur d'ALF

L'école des barbares



SOS Éducation est une association loi de 1901 qui réunit des parents et des professeurs pour sauver l'école publique. Nous reproduisons cet appel public d'Antoine Blondel et de SOS Éducation lancé le 23 janvier 2015, parce que, dans la confusion actuelle, il rejoint pleinement notre souci de retrouver le bon sens et la patrie, et de refonder l'école de la République et son ascenseur social, en remettant à leurs dues places l'enseignement à tous du français et la transmission de la littérature et de notre culture.

En écoutant Mme Najat Vallaud-Belkacem parler de restaurer l'autorité des professeurs (langage inhabituel !), je pensais à cette phrase de Charles Péguy : « *Quand une société ne peut pas enseigner c'est que cette société ne peut pas s'enseigner, qu'elle a honte, qu'elle a peur de s'enseigner elle-même.* »

Les « incivilités » qui ont émaillé, dans de nombreux établissements scolaires, la minute de silence destinée à rendre hommage aux victimes de l'attaque terroriste du 7 janvier 2015 ont suscité un émoi qui a très largement dépassé le cadre de la communauté éducative.

En la personne de représentants de l'ordre public, de journalistes, puis de citoyens de confession juive assassinés, c'est la France qui a été frappée au cœur. Or des centaines d'élèves de France, dans l'enceinte même de leur école, ont manifesté leur soutien aux barbares coupables de ces ignobles attentats. Question brûlante posée à notre système éducatif, qui est, de toute l'Europe, celui où l'apprentissage de la citoyenneté est pourtant le plus formalisé : pourquoi l'Éducation nationale produit-elle parfois des barbares ?

- Parce que, depuis des décennies, on n'a cessé de rogner sur les heures d'enseignement du français : 15 heures par semaine en CP à la fin des années 1960, contre moins de 10 aujourd'hui. Un élève actuel a reçu, à la fin du collège, 800 heures de cours de français de moins qu'un élève de la génération de ses parents !
- Parce qu'on a décrété que pour apprendre à lire aux enfants des milieux populaires, il fallait utiliser des notices d'appareils ménagers plutôt que La Fontaine, car la culture était discriminante.
- Parce qu'on a en conséquence soigneusement sabordé l'enseignement des « humanités », au profit d'une conception utilitariste de l'éducation consacrée par la « pédagogie des compétences ». Je citais Péguy... dans combien de classes de notre pays cet héritier d'Athènes, de Jérusalem et de Rome, mort pour la France en 1914, est-il encore étudié ?
- Parce que l'égalitarisme idéologique étant mis en échec par la diversité des conditions et des talents, on a promu de nouvelles pédagogies, et



notamment des méthodes de lecture inefficaces, afin que l'alphabétisation reçue par certains enfants dans leur famille ne leur soit plus un avantage.

- Parce qu'on a remplacé l'enseignement de l'histoire de France, creuset de notre communauté, par un boniment mondialiste émaillé de culpabilités mémorielles.
- Parce qu'on a répété aux professeurs venant se former dans les IUFM qu'ils devaient animer des dynamiques de groupes, sans rien à transmettre.
- Parce que ce discours a été accompagné d'un déclassement complet du corps enseignant, qui rend aujourd'hui véritablement héroïque leur fréquente exemplarité.
- Parce que, de renoncements en excuses, on a sapé l'autorité, et laissé se développer une insécurité qui rend impossible toute transmission.
- Parce que des fédérations de parents d'élèves, prétendument représentatives, ont agi pour transformer l'école en un système de garderie dévolu à l'apprentissage du « vivre ensemble », comme on dit lorsqu'on a perdu l'idée de ce qu'est une société.
- Parce que l'Éducation nationale a été confisquée par des politiques partisans à courte vue, conduisant à un empilement de réformes illisibles tricotées au gré des lubies de ministres renouvelés tous les dix-huit mois...

Lire, écrire, compter, connaître l'histoire de son pays ne sont pas des « objectifs pédagogiques » parmi d'autres, noyés dans on ne sait plus quel « socle commun » : ce sont des prérequis sans lesquels les élèves risquent de verser dans la barbarie. Dans les collèges de zones d'éducation prioritaire, l'illettrisme touche 58 % des élèves, et sur cette ignorance endémique, la radicalisation islamiste trouve souvent la place de prospérer.



Le ministre semble enfin s'orienter vers les positions défendues par SOS Éducation depuis des années... l'occasion est trop belle, saisissons-la !

Tout le monde connaît les mesures qu'il faut prendre : elles sont résumées dans notre *Pacte pour l'école*, accessible par l'internet. Comme le dit l'ancien instituteur Marc Le Bris : « Il y a une chose à faire : il faut apprendre à lire à tout le monde. Ceux qui ont appris à lire ne peuvent pas en arriver au niveau de stupidité de ceux qui sifflent la minute de silence... »

Face à la barbarie, notre *Pacte pour l'école* doit manifester que nous sommes plus que jamais résolus à éduquer tous les enfants de notre pays, c'est-à-dire à leur transmettre un héritage et à leur ouvrir un horizon.

Antoine Blondel
Responsable des relations parents–professeurs à SOS Éducation.



L'ENA vire au tout-anglais ALF s'associe à un recours d'associations en Conseil d'État

Nous reproduisons ici, adaptée et commentée, l'information fournie par notre partenaire, l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP), sous le titre « Encore une réforme majeure discrète du gouvernement : l'anglais désormais seul exigé au concours d'entrée à l'ENA ».

Il y a des réformes lourdes de conséquences qui se décident dans les cabinets ministériels. C'est ainsi que par un arrêté du 16 avril 2014 qui met à jour les modalités du concours d'entrée à l'ENA (École nationale d'administration), la ministre de la Fonction publique a décidé d'exclure du concours d'entrée à l'ENA toutes les langues vivantes *sauf l'anglais*.

La régression est énorme, non seulement pour toutes les langues vivantes dans lesquelles les candidats pouvaient concourir, mais pour l'anglais lui-même. La meilleure preuve en est que le CFPP (Centre de formation et de perfectionnement du ministère des Finances), qui prépare à ce concours, a supprimé les préparations à l'épreuve de langue, y compris

l'anglais. Quand on abaisse les ambitions, on diminue le niveau.

L'OEP et l'APLV (Association des professeurs de langues vivantes) s'en sont émus et ont écrit à la ministre pour lui demander de retirer ces dispositions. La ministre a répondu par un refus, prétextant que l'anglais était indispensable et que, selon le règlement intérieur de l'école, deux langues restent obligatoires dans la scolarité.

Un recours devant le Conseil d'État a donc été déposé par plusieurs associations¹, dont ALF, sur deux motifs d'illégalité :

- l'arrêté du 16 avril est contraire à l'article L-121-3 du Code de l'éducation qui dispose que « *La maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues font partie des objectifs fondamentaux de l'enseignement* » ;
- il est également contraire au traité franco-allemand de 1963, dit « traité de l'Élysée ».



Cette réforme du concours de l'ENA tend à imposer à l'ensemble de la fonction publique française un modèle du tout-anglais, de manière non seulement illégale, mais contraire aux engagements européens du gouvernement français et à ses orientations en ce qui concerne le français. Appliquer aux fonctions publiques des pays membres le principe du Conseil européen de Barcelone de 2002 impliquerait que dans tout recrutement de fonctionnaire fût exigée la connaissance d'au moins deux langues européennes. L'arrêté du 16 avril 2014 fait exactement l'inverse.

Observatoire européen du plurilinguisme

- 1- Le recours est déposé conjointement par l'OEP, l'APLV, l'ADEAF (Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France), l'AFEA (Association française d'études américaines), l'AGES (Association des germanistes de l'enseignement supérieur, ALF (Avenir de la langue française), l'ASSELAF (Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française), le CLEC (Cercle littéraire des écrivains cheminots), l'ICEG (Institut culture, économie et géopolitique), la SHF (Société des hispanistes de l'enseignement supérieur), la SIES, Société des italianistes de l'enseignement supérieur), la SLNL (Société des langues néo-latines). Ce regroupement est circonscrit au recours et n'implique aucune allégeance.



xv^e sommet de la Francophonie à Dakar

Le sommet de la Francophonie a tenu sa xv^e session à Dakar, fin novembre 2014, en présence des représentants – dont 33 chefs d'État et de gouvernement – de la quasi-totalité des quelque 80 membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, et d'observateurs de pays non membres de l'OIF, dont l'Algérie.

Les thèmes officiels – femmes et jeunesse – ont été traités avec les usages consensuels de rigueur. Mais, selon certains analystes, ce sommet a marqué une évolution inquiétante.

Il laisse entrevoir, non la vraisemblance, mais la possibilité d'un effritement, voire d'une lente sape par les ennemis de la Francophonie organisée (OIF). En effet :

La vieille et utile idée d'ajouter un fort contenu économique et commercial à la Francophonie organisée, surtout culturelle, a été, certes, réaffirmée fortement lors de ce quinzième sommet, dans la ligne des rapports de Pouria Amirshahi en 2013 et de Jacques Attali en 2014. Mais la volonté réelle des partenaires principaux et les mesures concrètes ne sont guère présentes. Guère plus qu'après le sommet de 1997 à Hanoï : la conférence des



ministres de l'Économie et des Finances alors décidée eut bien lieu en avril 1998 à Monaco, sous la présidence de Dominique Strauss-Kahn, mais elle fut « neutralisée » par les pays du Nord.

La fâcheuse tendance à l'élargissement à de nouveaux membres, de moins en moins francophones, se poursuit. Après le Qatar en 2012 ont été, en novembre 2014, admis en qualité d'observateurs le Mexique, le Costa Rica et le Kosovo, peu francophones, et auxquels il n'est même plus demandé sérieusement de renforcer la langue française dans l'enseignement, les médias et même les relations diplomatiques internationales, et à l'ONU. Si l'affluence de candidats à l'entrée peut donner aux mal informés l'impression d'une bonne santé de l'Organisation, les crédits étant, eux, en baisse, cette simple apparence cache un réel danger de dilution, et d'affadissement.



La succession d'Abdou Diouf, difficile compte tenu de la personnalité de cet ancien président du Sénégal qui a su, en douze ans (trois mandats de quatre ans) renforcer l'OIF sur la scène politique internationale, et contribuer, en haut sage africain respecté, à la résolution de conflits en Afrique, n'a pu être assurée de manière satisfaisante. Selon une sorte de pacte conclu en 1997 au sommet de Hanoï, lors de la succession de Boutros Boutros Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, le poste de secrétaire général de l'OIF devait être dévolu à l'Afrique francophone, dont les pays constituent le groupe continental le plus nombreux au sein de la Francophonie. Or c'est une candidate du Nord, une Canadienne, qui a été élue, dans des conditions qui restent contestées par certains.

Les associations concernées sont, tout en restant particulièrement vigilantes, prêtes à donner toutes ses chances à Mme Jean, à sa sensibilité, à son intelligence, à son souci de laisser une marque digne d'elle dans l'histoire de la Francophonie.

Elles travaillent simplement à développer la solidarité et la coopération entre associations de France, du Québec, de Wallonie et de Bruxelles, de Suisse, et d'autres communautés francophones, y compris en Afrique, en Amérique centrale et en Asie, pour faire face à toutes éventualités.

Elles peuvent retrouver ainsi l'esprit, le bouillonnement très fécond de la décennie que, dans les années 1960, avant la création en 1970 de l'ACCT, on a appelé la Francophonie des ONG.



Michaëlle Jean

Francophones de tous les pays unissons-nous !



Alors que la mondialisation percute des identités, bouleverse les frontières, cultive la concurrence en même temps qu'elle veut standardiser le monde, d'autres enjeux stratégiques majeurs émergent. Parmi eux, trop souvent ignorée, la géopolitique des langues. Des aires géoculturelles s'organisent de plus en plus autour de langues centrales comme l'espagnol, l'arabe ou encore le portugais (Brésil, Mozambique, Angola, Portugal). On observe de véritables dynamiques d'échanges et de coopération. L'anglais s'appauvrit mais

reste langue-étalon (cela ne durera d'ailleurs pas et le reflux a commencé). Mais qu'en est-il de la langue française ?

Le XV^e sommet de la Francophonie a désigné le successeur d'Abdou Diouf, qui a beaucoup fait pour le respect de la Charte de Bamako et des principes démocratiques. Mais, pour être utile, il doit surtout poser les jalons d'une nouvelle vision et d'une nouvelle orientation stratégique. Car dans ce domaine, c'est la panne : 74 États membres dont plus de la moitié est étrangère... à la langue française, voilà à soi seul l'argument qui montre la dérive aussi absurde



Michaëlle Jean et Abdou Diouf

que dangereuse qui a gagné l'OIF. Résultat : pas de grande ambition sur le terrain en matière de coopération éducative, scientifique, culturelle et économique. Des discours, souvent en langue de bois, et surtout un manque de moyens et de contribution des pays francophones qui contraint l'organisation à bricoler trop souvent.

Surtout, le danger de l'effacement progressif guette : car une croissance démographique africaine sans école, c'est la chute et non la croissance du nombre de locuteurs... Nous devons donc apporter des propositions concrètes, créer une dynamique commune et favoriser l'émergence d'une conscience francophone.

De grandes possibilités s'offrent à nous, si l'on opère déjà à partir d'un premier cercle d'États véritablement francophones (34 au total), sur un principe d'égalité et de réciprocité. J'insiste sur cet aspect car c'est bien le

partage du français qui fonde l'union francophone, évidence oubliée des dirigeants...

Le projet francophone, redéfini dans son périmètre, peut aussi se renforcer par sa cohésion : convergence éducative par des enseignements et même des diplômes communs à l'espace francophone ; rayonnement et influence partagés à condition de créer rapidement une revue scientifique francophone de référence internationale ; mélange des génies et des talents grâce à une mobilité facilitée au sein de l'espace francophone, afin que les artistes, chefs d'entreprise, universitaires et d'autres échangent et tissent les liens irréversibles du projet francophone, notamment grâce à un visa francophone (et à un Erasmus francophone pour les étudiants).

Sans doute faut-il aussi ne pas céder face à la désinvolture des élites francophones – et françaises trop souvent – qui entretiennent cette idée aussi absurde que fausse selon laquelle la mondialisation serait forcément anglophone anglaise. Elle est en réalité plurilingue et il existe une véritable demande du français. Qu'attendons-nous pour y répondre ?

Il est temps notamment que la France développe l'enseignement des littératures francophones dès le plus jeune âge et non la seule littérature française ; nous devons aussi mettre au service de la francophonie nos outils propres de rayonnement culturel (Instituts français, Alliances françaises), en les mutualisant, en les ouvrant, en les partageant. Mais les Québécois aussi, très actifs, doivent et peuvent apporter plus. Quant aux Africains, ils ont entre leurs mains une part de notre avenir : aujourd'hui déjà, entre Maghrébins et Subsahariens, le français est un lien de communication. Il peut devenir demain le ferment d'une communauté de destin.

Voilà, parmi d'autres, des propositions que j'ai faites dans le rapport parlementaire « *Pour une ambition franco-phone* », rapport remis au président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, le 12 février 2014.

Rares sont les projets aussi universels qui, par la langue et les cultures qu'elle véhicule, permettent de construire autant de ponts. Un projet qui réunit Blancs et Noirs, Latins et Maghrébins, Européens et Nord-américains.

Francophones de tous les pays, unissons-nous pour porter ensemble une ambition commune, cultiver un même sentiment d'appartenance et défendre une communauté d'intérêts. Alors, et uniquement dans ce cas, nous pourrons voir émerger un espace géopolitique qui sera une véritable puissance mondiale, basée sur une nouvelle conscience francophone.



Pouria Amirshahi, député
28 novembre 2014 (Opinion internationale)

Quel espace francophone au XXI^e siècle ?

Rita Maalouf est secrétaire nationale adjointe à la francophonie du Parti socialiste et a présenté le rapport ci-dessous lors des derniers états généraux du PS.



Dans cette ère globalisée, les espaces géoculturels et les aires linguistiques tendent à devenir des outils d'influence et de puissance économique. Un défi est ainsi lancé à la Francophonie. Plusieurs axes peuvent être suivis afin qu'elle s'impose comme un véritable levier économique, une garantie de diversité culturelle et sociale, de diplomatie d'influence.

L'espace francophone représente actuellement 7 200 milliards de dollars américains, environ 16 % de la richesse mondiale. Cet espace a un taux de croissance moyen de 7 % et occupe environ 12 % du commerce international. Il ne faut pas non plus oublier d'évaluer l'occasion que représente la forte croissance démographique en Afrique subsaharienne. Selon le rapport sur la Francophonie rendu cet été par Jacques Attali au président de la République, deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % de plus que s'ils n'en avaient pas. En conséquence, tirons profit de la mondialisation et de l'effacement progressif des frontières en encourageant la mobilité des savoirs, des idées, des individus et en développant l'économie de la connaissance.

Il s'agit de constituer un réseau d'« influenceurs » francophones qui devienne une plateforme de réflexion et d'innovation. Au sein de cette communauté, les réseaux scolaires (AEFE), les universités et les grandes écoles ont un rôle majeur à jouer pour la promotion de la francophonie. Il est nécessaire de compter également sur les réseaux des nombreux étudiants d'origines et cultures diverses et sur les entreprises, dont le potentiel n'est malheureusement pas bien exploité dans cet espace francophone. D'ailleurs, afin de soutenir efficacement ces entreprises et de développer un tissu de PME internationalisé, il semble nécessaire de coordonner les actions entre les différentes institutions que sont l'AFD, Ubifrance, les missions économiques, l'AFII et la diplomatie économique et de réfléchir à une certaine mutualisation de leurs moyens. Une autre piste pour les entreprises repose sur l'harmonisation des normes juridiques et normatives de l'espace francophone, dont l'impact observé est relativement important dans les échanges commerciaux. Nous pouvons féliciter l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui mène à bien sa mission relative à l'adoption d'actes uniformes et d'application directe dans les États membres.

Il nous faut d'ailleurs garantir l'apprentissage du français dans les différents systèmes éducatifs, en France et partout dans le monde. Le français reste la deuxième langue la plus apprise après l'anglais (120 millions d'élèves pour

un demi-million de professeurs) et les derniers chiffres montrent que le nombre d'« apprenants » est en croissance constante. Néanmoins, des efforts doivent être faits pour que l'enseignement soit de meilleure qualité, chez nous et dans le monde. Nous pouvons promouvoir des projets tels que 100 000 professeurs pour l'Afrique. Il faut également veiller, dans les accords bilatéraux, à ce que le français soit bien enseigné dans le pays et à ce que la réciprocité soit assurée. De plus, dans les pays en développement, nous devons investir pour garantir l'accès à l'école des nouvelles générations.

Enfin, la langue doit rayonner via la culture, dans les médias, dans les cinémas et sur Internet. 17 % des échanges et services culturels se réalisent au sein de l'espace francophone. Néanmoins, à l'heure de la révolution numérique, le français n'occupe que 5 % de la Toile et se classe en 8^{ème} position en termes de contenu et de nombre d'utilisateurs. Nous devons optimiser notre utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il en va notamment de la survie de la presse francophone.

Pour que la Francophonie puisse devenir un espace de développement mutuel ambitieux, il faut la doter d'instances à la hauteur de cette ambition. L'OIF, qui structure depuis près de 40 ans la coopération entre les États francophones, devrait donc être réformée dans un sens favorable à la convergence des contenus et à la définition d'un modèle commun de développement économique, politique et social pour porter, à terme, le projet d'une Union francophone.

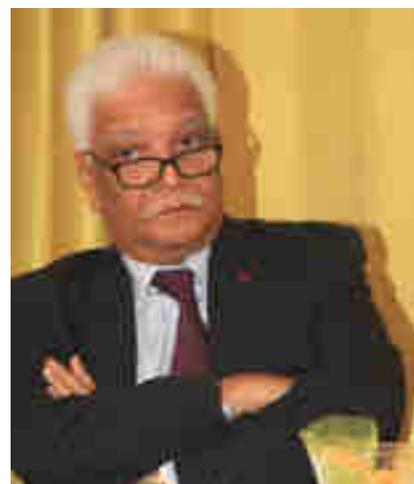
Rita Maalouf (PS, 28-11-2014)

La Francophonie : un pont entre les civilisations ?

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la commission de l'Océan Indien et ancien ministre des Affaires étrangères de l'île Maurice, fut, fin 2014, un candidat malheureux au secrétariat général de l'OIF. Marqué par les attentats de janvier 2015 à Paris, il a publié le texte ci-dessous sur le site du Huffington Post.

Les tragiques événements de Paris ont choqué les consciences, bien au-delà des frontières françaises. La violence extrême, fruit de l'intolérance et du nihilisme, a semé la mort et la désolation dans cette ville où il n'est pas une avenue qui n'évoque un combat pour la liberté et les droits de l'homme.

Mais notre commotion n'était pas due à la surprise. Après les vagues de barbarie dont nous avons été témoins impuissants en Afrique et au Moyen Orient, nous ne pouvions ignorer les risques pesant sur la France et l'Europe.



Jean-Claude de l'Estrac souhaite que l'OIF se préoccupe plus de diversité culturelle.

Aujourd'hui, la réponse doit être humaine, collective, sécuritaire et juridique. Les États démocratiques doivent apprendre à mieux coopérer ensemble. Mais cette réponse-là, combien nécessaire, demeurera tragiquement insuffisante si elle n'est pas accompagnée par une démarche de fond pour éviter ce « choc des civilisations », cette incompréhension croissante qui corrode les rapports du Nord et du Sud, et qui s'exprime aujourd'hui dans les sociétés multiethniques et multireligieuses du monde développé.

Je l'ai dit et répété dans les mois qui ont précédé le sommet de la Francophonie à Dakar : quand les identités sont meurtries, elles deviennent meurtrières. La gestion des différences dans un espace mondialisé est une des questions essentielles de notre temps. La stabilité démocratique, le développement économique et la cohésion sociale, qui sont au cœur de nos convictions, ne peuvent éclore dans la mal-gouvernance, le piétinement des identités et le mépris des croyances culturelles et religieuses.

À cet égard, l'exemple mauricien, pour limité qu'il soit, constitue l'un des rares succès du monde francophone d'un État authentiquement démocratique qui a su allier développement économique et gestion apaisée des diversités ethniques, culturelles et religieuses.

Ce que je croyais avant Dakar et avant les attentats de Paris, j'y crois plus encore aujourd'hui. Dans le contexte dramatique du moment, la Francophonie a une exceptionnelle occasion de faire valoir son utilité au service de l'alliance des civilisations. Elle peut devenir un pont, un espace de dialogue serein entre le Nord et le Sud, entre des sociétés laïques et religieuses, entre les pauvres et les riches, entre les états qui se développent et ceux qui n'arrivent pas à trouver un modèle de croissance inclusive.

L'OIF peut remplir ce rôle car la langue française est porteuse d'unité et de convergence entre des hommes et des pays aux histoires dissemblables. C'est dans cet esprit que j'avais d'ailleurs proposé que fût créé à l'OIF un « *Observatoire de la diversité culturelle* ».

J'ai la conviction que le monde francophone se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire. Il lui faut maintenant faire preuve de hauteur de vue et dépasser les incompréhensions d'un passé récent pour répondre à la seule querelle qui vaille : comment faire en sorte que ce fantastique pouvoir d'influence culturelle de la Francophonie serve à apaiser les tensions, à créer de la compréhension entre les civilisations et ouvre la voie à un monde libre et respectueux de l'autre ?

C'est à ce défi sans précédent que devra répondre dans les prochains mois notre organisation et c'est à cette aune qu'elle sera jugée par l'Histoire. Il nous appartient à tous d'y apporter notre pierre.

Jean-Claude de l'Estrac – Huffington Post 21-01-2015

La France doit réinvestir (*dans*) le monde francophone

Ce texte, extrait d'un article d'Ilyes Zouari, adhérent d'ALF, est écrit dans la même veine que les rapports de Pouria Amirshahi et Jacques Attali, et de nos propres propositions, déjà anciennes, de politique francophone pour la France et l'OIF. Il constitue une intéressante synthèse que nous saluons.

En ce début de XXI^e siècle, la France et les Français semblent plus que jamais inconscients de la dimension mondiale de leur langue et de l'étendue du monde francophone. Et ce, au grand étonnement des francophones d'outre-mer, qu'ils soient québécois, marocains, congolais, malgaches ou néo-calédoniens, et avec toutes les conséquences négatives qui en découlent : perte d'occasions économiques majeures et dévalorisation de la langue française, alors considérée comme inutile. Loin d'être anecdotique, ce dernier point contribue à l'amoindrissement du rang de la France dans le monde, la langue étant le principal vecteur d'influence culturelle, économique et politique.

De plus, et contrairement à toute une littérature bien prolifique en la matière depuis plus de 30 ans, le français n'a jamais été aussi fort et aussi présent dans cet espace, dans lequel seule une infime minorité d'individus le pratiquaient du temps des « empires » (autour de 5 % de la population). La



mise en valeur des langues locales, nationales ou régionales, et particulièrement en Afrique qui représente plus de 80 % de la population et de la superficie du monde francophone, n'a ainsi nullement entravé son expansion. Le meilleur exemple étant celui du Maghreb où l'Administration, les affaires, les médias ou même les annonces entre particuliers fonctionnent dans le cadre d'un bilinguisme parfait, alors même que le français n'y jouit d'aucun statut officiel, en dehors de celui de première langue étrangère. Enfin, les « signaux négatifs » et déclarations parfois émis par certains dirigeants africains, passés ou actuels, n'ont toujours été que symboliques et sans lendemain, s'expliquant par telle ou telle raison, et pourtant abondamment repris par certains médias français, si convaincus qu'ils sont du caractère menacé et faible de la langue française, et donc totalement

déconnectés de la réalité du continent. Le Rwanda, seul pays africain où le français a réellement régressé, ne constitue par ailleurs en rien un exemple que l'on puisse reprendre, ce recul n'y étant dû qu'à la prise de pouvoir, au lendemain du génocide, des meneurs des plusieurs centaines de milliers de personnes rentrées d'Ouganda, certes d'origine rwandaise mais anglicisées entre-temps.

Un espace au potentiel important, et naturel, de coprosperité

Grâce au lien linguistique, ce vaste ensemble, en réalité bien plus étendu que ne l'indiquent la majorité des cartes en circulation, est tout naturellement source d'occasions majeures pour la France et les Français, mais également pour chacun des peuples qui le composent. En effet, toutes les études économiques démontrent bien qu'une langue commune est à l'origine d'un accroissement considérable des échanges entre les pays qui la partagent, hausse que certaines études vont jusqu'à estimer à plus de 50 % (sous réserve de compétitivité égale), comme le rappelle le rapport Attali paru en août 2014. Ce dernier avait d'ailleurs mis l'accent sur la corrélation existante entre le nombre de locuteurs de français dans un pays ou une sous-région donnée, et la part de marché qu'y détiennent les entreprises françaises. Une évidence, mais dont nos différents décideurs économiques et politiques ne semblent pas avoir véritablement conscience, et ce, en opposition totale avec les Anglo-Saxons et les Chinois : les premiers mettent un point d'honneur à propager leur langue partout où ils le peuvent, et les seconds ont déjà érigé près de 500 instituts Confucius de par le monde en seulement 10 ans, avec pour objectif d'atteindre les 1 000 instituts vers 2020.

En d'autres termes, toute richesse créée au bénéfice de l'économie locale par des investissements français (ou autres) en terre francophone, reviendra tôt ou tard en bonne partie dans le circuit économique français, alors que toute richesse créée en territoire non francophone profitera d'abord à d'autres pays que le nôtre, tant il est vrai qu'il est dans la nature humaine de s'orienter en premier vers les pays et peuples culturellement (ou à défaut géographiquement) les plus proches. Ainsi, et qu'on le veuille ou non, nos amis est-européens achèteront toujours d'abord allemand, et un Chinois d'abord japonais ou sud-coréen, tandis qu'un francophone s'intéressera en premier lieu aux produits français ou venant d'autres pays francophones. C'est ce qui explique certainement en grande partie le fait que notre pays continue à résister et à faire jeu égal avec le rouleau compresseur chinois en Afrique francophone subsaharienne, malgré le désintérêt de la majorité de



Il est à noter que les pays francophones du Sud ne reçoivent ainsi que la moitié des 7 milliards d'euros que verse la France aux pays européens aidés, au titre de sa contribution au budget de l'Union, alors qu'ils représentent un ensemble deux fois plus peuplé (370 millions d'habitants contre 180 millions). En d'autres termes, et alors que les pays d'Europe de l'Est, qui reçoivent l'essentiel des aides européennes et qui ont déjà atteint un niveau de développement significatif, achètent et achèteront toujours en premier des produits allemands (ce qui justifie et rentabilise pleinement la contribution allemande au budget de l'UE), ces derniers sont proportionnellement quatre fois plus aidés que les pays francophones, qui se tournent, eux, pourtant d'abord vers nos entreprises. Il conviendrait donc de rééquilibrer, au moins en chiffres absolus, cette répartition des ressources en tenant davantage compte de nos intérêts économiques présents et futurs. Ceci pourrait se faire en baissant notre contribution nette au budget européen, par exemple de 7 à 5,5 milliards d'euros, soit autant que le Royaume-Uni en 2013.

Créer un sentiment d'appartenance au monde francophone

L'ensemble des mesures qui peuvent être prises afin d'aider au développement de l'Afrique francophone n'atteindra son efficacité maximale que si certaines décisions sont prises en amont, et en particulier celles relatives à la diffusion d'un sentiment d'appartenance à ce vaste ensemble, à cette vaste famille francophone. Est-il normal, par exemple, que nos enfants étudient la géographie détaillée des États-Unis et de la Chine, ou de l'UE, sans avoir préalablement étudié les fleuves, les forêts, la toundra et les déserts de leur propre espace linguistique ? Cet espace qui s'étend du Québec à la Polynésie française, en passant par l'imposante Afrique. Ceci serait une mesure simple et efficace qui ne coûterait pratiquement rien, comme c'est souvent le cas des mesures les plus efficaces.

Si certaines voix devaient s'élever pour y voir une quelconque attitude néocolonialiste, en faisant le parallèle avec les programmes de géographie des années 1950, il conviendra alors de rappeler que l'histoire de la formation de notre espace linguistique, au Nord comme au Sud, est tout à fait semblable à celle de la formation des autres ensembles linguistiques du monde, d'une part, et que le maintien et le développement du français dans notre espace a été le fruit de la volonté affirmée de plusieurs responsables des pays francophones du Sud, d'autre part. Parfaitement conscient de l'intérêt pour son pays d'appartenir à un vaste bloc, Bourguiba, un des quatre pères fondateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et face à une France craignant qu'on l'accuse de visées néocolonialistes, n'avait-il pas dit que les pays du Sud francophones feraient la Francophonie seuls et sans la France, s'il le fallait ? Ces deux éléments doivent être rappelés, si besoin, avec tout la fermeté qui s'impose, tant il est vrai que la seule et unique conséquence de ces discours culpabilisants, véhiculés par des parties totalement déconnectées des aspirations réelles des populations

africaines contemporaines, est de ne faire que des perdants : en faisant fuir la majorité des investisseurs potentiels, effrayés par un climat qui leur paraît hostile, l'on freine le développement économique de l'Afrique francophone tout en privant les économies du Nord francophone de grandes occasions.

La langue française est une langue mondiale, et les Français semblent être les seuls à l'ignorer, l'utilisant de moins en moins dans leurs communications avec l'extérieur (y compris avec l'UE), dans l'affichage commercial et publicitaire, comme langue de travail et d'études, l'affaiblissant chaque fois qu'ils en ont l'occasion, et desservant ainsi les intérêts stratégiques de leur pays ainsi que de chacun des autres pays du monde francophone, dont les ressortissants ne comprennent nullement cette attitude destructrice. La France d'aujourd'hui est bel et bien, de l'avis unanime des autres peuples francophones du monde, la principale menace qui pèse sur le rang de la langue française dans le monde.

Le dernier sommet de l'OIF a été l'occasion de rappeler l'importance qui doit être accordée à la dimension économique de la Francophonie. Pour la première fois, un Forum économique de la Francophonie a été organisé, témoin de cette prise de conscience. Mais encore faut-il que cette organisation, dont le rôle est déjà fort appréciable en matière de



prévention des conflits, puisse bénéficier d'un réel appui en la matière de la part des pays membres les plus influents, en amont et en aval. Par ailleurs, il apparaît de plus en plus nécessaire que l'OIF cesse de s'élargir de manière inconsidérée, afin de ne plus perdre en cohérence et de mieux pouvoir concentrer ses efforts sur les priorités qui doivent être les siennes : la diffusion d'un sentiment d'appartenance au sein des populations des 33 pays « véritablement » francophones, et le développement économique de cet espace francophone. Un monde francophone économiquement fort est seul capable d'attirer vers notre langue, notre culture, notre conception du monde et des relations humaines, fondée sur les principes de la multipolarité et de la solidarité, d'autres pays et peuples de la planète, et ce, au plus grand bénéfice de chacun des membres de notre espace linguistico-culturel et géopolitique.

Ilyes Zouari, Paris, janvier 2015

BRÈVES & APHORISMES



Premiers pas de *Skype translator* en français

La traduction automatique ? Un « serpent de mer » déjà ancien : permettre à chacun de parler dans sa langue et d'être bien compris par son ou ses interlocuteurs. Cela au rythme de la conversation, même au téléphone ou dans le brouhaha d'une foule, et à l'aide d'appareils portatifs simples et bon marché. Il est vraisemblable que la perfection ne pourra jamais être atteinte, et que, aux niveaux élevés de finesse dans les échanges oraux, les interprètes en chair et en os ne pourront être égalés. Les techniques et les industries de la langue progressent et progresseront encore. N'offriraient-elles que des solutions imparfaites dans les cas courants d'échanges utilitaires, elles seraient déjà une aide considérable et cela diminuerait très fortement la nécessité au quotidien d'une langue commune.

Microsoft a récemment réalisé une démonstration du service de traduction à la volée *Skype translator*. Après l'anglais et l'espagnol, l'outil s'essaie à la langue de Molière ! Microsoft a fait une démonstration de ce système de traduction en français en temps réel. Le traducteur, intégré au service de messagerie instantanée *Skype*, est capable de retranscrire par écrit une conversation orale entre plusieurs interlocuteurs, en deux langues différentes.

Lors des *TechDays 2015*, deux responsables de la maison mère et de Microsoft France ont conversé à distance dans leurs langues maternelles respectives. Le résultat a été surprenant malgré les difficultés techniques liées à une démonstration à distance (latence entre Seattle et Paris, bruits parasites dans la salle...). La traduction a paru suffisamment rapide pour rendre une conversation possible.

Skype translator souffre encore d'imperfections, normales à ce stade du développement. Lors de la démonstration, il a par exemple compris « mes bras » au lieu de « mémorable », « prix » au lieu de « Paris », ou même « tonton » au lieu de « ton temps » ! Cependant le sens des phrases a été globalement respecté et la conversation est restée fluide et compréhensible entre deux interlocuteurs qui n'utilisaient pas la même langue.

Le projet *Skype translator* en langue française est encore en version alpha.

Microsoft rappelle que la version bêta du traducteur, en anglais et espagnol, est active. Cette mouture est disponible pour les personnes qui se sont inscrites au programme et disposent d'appareils sous Windows 8.1.

Olivier Robillart, Actualités informatiques CLUBIC.com, 12-2-2015

Rob Nicholson rallume la guerre linguistique au Canada

À Ottawa, rien de nouveau : c'est toujours l'« étranglement lent au sérail » du français par les Anglo...

La nomination au Canada d'un nouveau ministre des Affaires étrangères ne parlant pas français suscite la polémique dans la communauté francophone.

L'Opinion, 13-2-2015

Académie de la Carpette anglaise



**Philippe
de Saint
Robert**

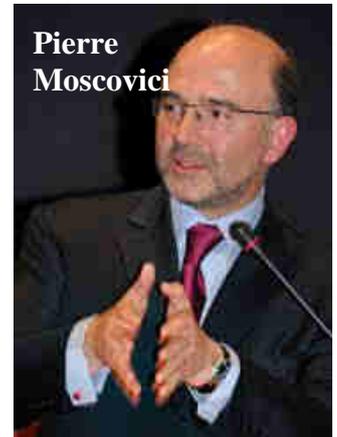
Réuni chez Lipp le 17 décembre 2014, sous la présidence de Philippe de Saint Robert, le jury, composé de représentants du monde littéraire¹, politique et associatif², a décerné le prix de la Carpette anglaise 2014 à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de

la langue française.

Pierre Moscovici, membre de la Commission européenne, a été distingué, au premier tour de scrutin, pour avoir adressé à Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, une lettre entièrement en anglais.

Le prix à titre étranger³ a été attribué, au premier tour de scrutin, à Paula Ovaska-Romano, directrice du département pour les langues et directrice déléguée de la direction générale de la traduction de la Commission européenne, pour avoir violemment tancé en anglais une responsable associative qui la sollicitait en italien et avoir qualifié, à cette occasion, l'italien de « langue exotique ».

Que déshonneur leur soit rendu !



**Pierre
Moscovici**

**Contact : Marc Favre d'Échallens, secrétaire de l'Académie,
Académie de la Carpette anglaise, chez Droit de comprendre & Avenir de la langue française,
34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris – courriel : parlerfranc@aol.com**

Le français ? Une langue animale...

(Billet d'humour de Jean d'Ormesson)

¹ Hervé Bourges, Benoît Duteurtre, Paul-Marie Coûteaux sont membres de l'académie de la Carpette anglaise. Albert Salon y représente ALF.

² Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), le Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

³ Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines »... les termes empruntés au monde animal ne se trouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.

La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, tête comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin.

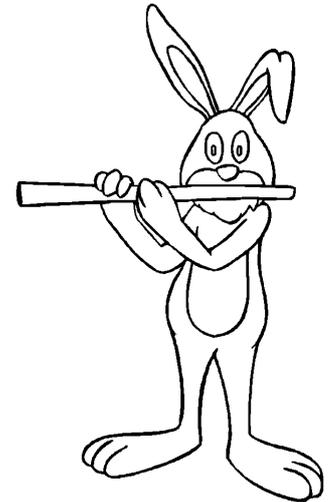
Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère ! C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien.

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive. Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion, est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous, vous êtes fait comme un rat.

Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon). Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre.

C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ça aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence. Après tout, revenons à nos moutons : vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.



Jean d'Ormesson

« Ma patrie, c'est la langue française. »

Albert Camus

**Cousin
français,
fais bien
attention
Lorsqu'on
écrira
« wine »
sur tes
bouteilles,
ton vin
n'aura plus
le même
goût !**



*Le français,
parce qu'il est*



parlé sur les

cinq

continents,

**« Le premier
instrument du génie
d'un peuple, c'est sa
langue. »**

Stendhal

Gilles Vigneault
(Québec)

Des Volkes Seele lebt in seiner Sprache.

C'est dans sa langue que vit l'âme du peuple

Goethe

COURRIER ET OPINIONS

L'anglais, ras-le-bol !

Lettre d'André Fontaine, membre d'ALF, à Patrick Cohen (France Inter).

Un mot nouveau, prononcé « hashtag », est apparu dans votre bouche. J'ai d'abord pensé que c'était encore un effet du snobisme internetien. Suivant l'injonction bien connue, je m'indigne. Je m'indigne que des individus qui doivent leur instruction à la nation française, qui lui doivent aussi leurs salaires puisqu'ils font partie d'un service d'État, soient bien peu reconnaissants à son égard, au point d'utiliser une langue barbare.

Ce sont des goujats ! Le mot est particulièrement bien adapté puisqu'autrefois il désignait un « valet d'armée ». Dans la guerre sans merci que mènent les colonisateurs anglo-saxons pour détruire toute nation, vous vous faites les valets de l'armée ennemie.

Vous comprenez bien que tous ces termes, comme : come back, coming out, live, prime time, making of et autres mots en « ing » ..., détruisent à la fois la musicalité de la langue et son harmonie structurelle, par là même l'harmonie de notre pensée dont la langue maternelle est le premier et principal support. Ce n'est pas seulement une question individuelle qui porte atteinte à notre être, mais bien une question politique qui touche à l'existence de la nation française et de sa culture.

Vous n'êtes pas le seul à tomber sous le coup de mon indignation. Encore que, à France Inter, certains animateurs n'emploient pas « hashtag » mais « mot-dièse » ou « mot-clé ». Vous pourriez aussi rétorquer que l'Éducation nationale n'en rate pas une dans ses méthodes comme dans ses programmes pour tomber dans l'utilitarisme anglo-saxon au mépris d'une véritable formation des futurs citoyens d'une nation au long passé humaniste. C'est vrai, vous n'êtes pas, à France Inter, les seuls coupables. Mais les déficiences des autres doivent au contraire vous inciter à être le plus rigoureux possible dans votre fonction médiatique pour contrebattre ces effets négatifs.

Il est évident que toute démission devant les envahisseurs anglo-saxons prépare pour nos enfants un monde monotone et ennuyeux où toute diversité humaine aura disparu et où ils se retrouveront dans la classe dominée, immigrants dans leur propre pays, soumis aux lois de privilégiés étrangers, sans espoir de la moindre considération matérielle ou spirituelle.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bon matin, ou « good morning » ?

André Fontaine, membre d'ALF

Respect de la prononciation française

Je suis choqué, depuis un certain temps, par le nombre de personnes qui commettent une même erreur dans la prononciation de la langue française. Les différents animateurs et intervenants de France Info (et autres radios) étant concernés également.

En français, la syllabe ISME en fin de mot, se prononce : ISSME et non IZME. Ainsi, nous pouvons fréquemment entendre : racIZME, tourIZME, fanatIZME, journalIZME terrorIZME... Que dire d'IZLAMIZME... Ou encore de l'asthme prononcé AZME.

Pourquoi ne pas en informer tout le monde, pour que la langue française soit correctement respectée ?

Nicolas Schreiner

PARUTIONS SIGNALÉES

Un forum ami : La voix francophone

Le forum La voix francophone est animé depuis janvier 2013 par trois membres d'ALF (Michel Chevallier, ancien directeur d'Alliance française, Julien Capgras, ingénieur en simulation numérique, et Marc Beaufrère, professeur d'anglais). Une vingtaine de rédacteurs y participent.

Aucun site français ou extra-français, consacré spécifiquement à la francophonie, n'offre la possibilité d'échanger dans le cadre d'un forum. Ce forum, ouvert à tous sur simple inscription, remplit ce manque. Plus d'un millier de billets ont déjà été publiés, sur près de 500 sujets.



Le carnet numérique associé (<http://lavoixfrancophone.org>), accessible par parrainage pour les rédacteurs, est plutôt consacré à des articles de fond.

Les animateurs de ce forum ont ouvert une rubrique « Avenir de la langue française » sur la page d'accueil. Les lecteurs du présent bulletin peuvent y publier des messages : dans un premier temps, par exemple, il pourra s'agir de commentaires à propos des articles publiés dans le bulletin papier ou sur le site d'ALF.

Toutes les initiatives seront bienvenues de telle façon que les membres d'ALF, souvent isolés géographiquement, puissent échanger entre eux sur le thème de la francophonie qui nous est cher.

Rendez-vous sur le forum !

(<http://www.lavoixfrancophone.org/forum/index.php>)

Le français, arme d'équilibre de la mondialisation

On nous dit : « Ce serait plus fun en anglais » ou « plus cool », et on ajoute : « Comment, mon pauvre ami, vous ne parlez pas anglais ? » Bref, on essaie de nous faire croire que le français, c'est dépassé, alors que les géographes nous disent qu'on n'a jamais autant parlé français dans le monde.

Ce livre dresse un bilan de la situation de notre langue en France et dans le monde après son triomphe du XVII^e au XIX^e siècle, puis le choc de l'Amérique et de la mondialisation.

Yves Montenny
Damien Soupart

LA LANGUE FRANÇAISE :
une arme d'équilibre de
la mondialisation

LES BELLES-LETTRES

Trois points principaux le distinguent des autres ouvrages sur ce thème :

- l'analyse du rôle des entreprises, qui en France sont des vecteurs de l'anglicisation alors qu'elles diffusent au contraire le français dans les pays étrangers où elles s'implantent ;
- les processus à l'œuvre en Afrique, où vivent des centaines de millions de francophones potentiels ;
- l'absence de stratégie linguistique de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), qui disperse ses forces en tentant d'incarner une deuxième ONU, au lieu de s'inspirer des stratégies déployées par d'autres langues à vocation internationale, l'anglais, mais aussi le portugais ou le

mandarin.

Si la mondialisation est un mécanisme puissant, elle peut être utilisée par le français comme par les autres acteurs, linguistiques ou non. C'est une affaire de volonté politique au sens large du terme, intérieure comme extérieure, économique comme culturelle.

Les auteurs :

Yves Montenny, démographe et chef d'entreprises, est un spécialiste de la francophonie et du monde musulman. Membre depuis 20 ans d'Avenir de la langue française (ALF), et éditeur d'une lettre d'information sur le monde musulman, il dirige depuis 1994 l'Institut culture, économie et géopolitique (ICEG) et a publié, aux Belles Lettres, *La Langue française face à la mondialisation* (2005), *Nos voisins musulmans. Du Maroc à l'Iran, quatorze siècles de méfiance réciproque* (2004) et *Le Mythe du fossé Nord-Sud. Comment on cultive le sous-développement* (2003).

Damien Soupart, diplômé de Sciences Po et de l'École de guerre économique (EGE), consultant en intelligence économique territoriale, s'intéresse depuis plusieurs années à la place de la langue française dans le monde.

Le français, arme d'équilibre de la mondialisation, par Damien Soupart et Yves Montenay, administrateur d'ALF, aux éditions Les Belles Lettres, 25 €

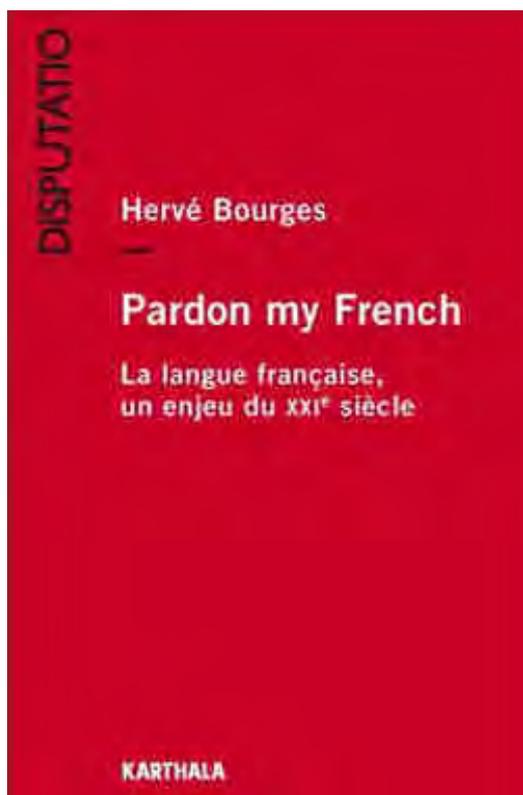
Moments poétiques

Aux lecteurs qui aimeraient organiser des auditions publiques ou privées d'œuvres de grands poètes, nous proposons le talent et la voix chaude d'un de nos administrateurs.

Diseur, Yvan Gradis se propose de réciter, bénévolement et au pied levé, l'un ou l'autre des 48 poèmes de son répertoire : Apollinaire, Baudelaire, Carême, Corneille, Du Bellay, Éluard, Guillevic, Heredia, Hugo, La Fontaine, Lamartine, Mallarmé, Nerval, Prévert, Rilke (en allemand), Sully-Prudhomme, Verlaine, Vigny.

(Durée maximale : deux heures – Contact : 01 45 79 82 44 ou 06 17 78 74 83.)

Pardon my French. La langue française, un enjeu du XXI^e siècle



Hervé Bourges est journaliste, fondateur d'écoles de journalisme (Dakar, Yaoundé), dans une Afrique francophone qu'il connaît « par cœur », et membre de l'académie de la Carpette anglaise ; l'ancien président d'une chaîne de télévision française, puis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), livre dans *Pardon my French* une réflexion approfondie sur les assauts que la langue française subit de toutes parts, d'abord

d'institutions françaises censées la défendre. Une lecture vivement recommandée...

A. S.

Pardon my French, par Hervé Bourges, Karthala, Paris, 2014, 18 euros.

Petit dictionnaire du monde francophone

Membre d'ALF, Ilyes Zouari est administrateur/auteur de la revue *Population & Avenir*, spécialisée en démographie et en géographie humaine, et administrateur de l'association Paris-Québec. Il vient de faire paraître le « *Petit dictionnaire du monde francophone* » dont nous ne saurions trop recommander la lecture et l'usage comme outil de référence.

Le monde francophone demeure trop méconnu des francophones du Nord et cet ouvrage présente de manière complète et détaillée chacun des 45 pays et territoires francophones.

Mélange d'encyclopédie et de guide de voyage, ce livre incite à partir à la découverte de l'univers francophone.

Il définit les pays ou territoires francophones comme étant des terres où l'on peut vivre en français, où le français est la langue de l'Administration, de l'enseignement, des affaires et des médias, seul ou dans le cadre d'un bilinguisme avec une langue locale. La liste des pays étudiés ne correspond donc pas totalement à celle des membres de l'OIF, davantage politique que culturelle. L'ouvrage présente aussi une vingtaine de territoires abritant des minorités de langue française (Flandre, Sarre, Suisse alémanique, Liban, Roumanie, Amapa [au Brésil], provinces anglophones de l'est du Canada...).

Le *Petit dictionnaire du monde francophone* présente de façon détaillée 45 pays et territoires francophones autour de neuf rubriques : géographie, économie, culture, gastronomie, curiosités, proverbes, principaux sites internet d'information...

Il contient de nombreuses cartes géographiques, un petit lexique du « français d'ailleurs » répertoriant une sélection de termes locaux et un répertoire des principaux organismes, événements et médias francophones.

[Voir aussi, dans ce numéro, l'article d'Ilyes Zouari sur la Francophonie « La France doit réinvestir \(dans\) le monde francophone », en pages 23 à 27 \(NDLR\).](#)

